



Schiltigheim, le 8 avril 2019

## Assemblée Générale Ordinaire

Objet :  
Assemblée générale

Dossier suivi par :  
Matthieu DUPEUBLE  
Conseiller forestier Chambre  
d'agriculture d'Alsace  
06.42.61.14.35  
03.89.20.98.06  
m.dupeuble@alsace.chambagri.fr

**Samedi 4 mai 2019 à 8 h 45**  
**A la salle Polyvalente de HEILIGENSTEIN**  
(Rue Principale 67140 HEILIGENSTEIN)

Madame, Monsieur,

Le Conseil d'Administration a l'honneur de vous convier à la quatrième **Assemblée Générale** de notre Fédération des associations forestières d'Alsace, le **samedi 4 mai 2019**.

### L'ordre du jour sera le suivant

1. Accueil puis ouverture de l'assemblée générale à 9 h 00 précises.
2. Partie statutaire :
  - Rapport moral du Président
  - Compte-rendu financier 2018
  - Rapport du commissaire aux comptes, quitus
  - Budget prévisionnel 2019
  - Election au Conseil d'Administration
3. Rapport des actions menées en 2018.
4. Perspectives des actions 2019 en Alsace.
5. Election à la Chambre d'Agriculture d'Alsace : nouvelle mandature
6. Points divers.

***Cette réunion sera suivie par celle de l'assemblée générale du Syndicat des Forestiers Privés d'Alsace (invitation ci-jointe). Les points techniques suivants seront présentés :***

- **SCOLYTES** : Le point sur la crise
- **AIDE A L'INVESTISSEMENT** : dossiers AMI et financement par la Région Grand Est (abaissement des seuils de surface éligible)
- **CHASSE** : Projet de loi sur les plans de chasse – Mise en application des mesures du Programme Régional Forêt Bois – Formation proposée par le CRPF aux propriétaires.
- **ENCLOS-EXCLOS** : Rappel sur la mise en place des dispositifs et financement par le syndicat

#### Siège administratif

MAISON DE L'AGRICULTURE  
11, rue Jean Mermoz  
BP 80038  
68127 SAINTE CROIX EN PLAINE  
Tél. 03 89 20 97 00  
forestiersalsace@gmail.com



- **ECIF** : échange et cession d'immeuble forestier – nouveau dispositif d'amélioration foncière avec les conseils départementaux
- **SITE INTERNET « la forêt bouge »** – passage d'un film de présentation -

**Déjeuner** : A l'issue de la réunion, un déjeuner convivial aura lieu au Relais KLEVENER (51 Rue Principale, 67140 Heiligenstein) à 200 mètres de la salle de réunion.

**Menu :**

- Baeckeoffe alsacien  
(aux 3 viandes – pommes de terre – légumes)
- Coupe de Glace

**Prix : 20 €** à régler à l'inscription. **Réservation obligatoire** (bulletin réponse joint, règlement par chèque à joindre à l'inscription à l'ordre du Syndicat des Forestiers Privés d'Alsace).

*La location de la salle, l'apéritif et les boissons seront offerts par Forestiers d'Alsace et le Syndicat.*

**Programme de l'après-midi en forêt : « Découverte de la gestion PRO-SILVA : une sylviculture irrégulière, continue et proche de la nature » dans les forêts de la Famille de Turckheim.**

En présence de Monsieur Evrard de TURCKHEIM, expert forestier et Président de l'Association Pro Silva France, vous découvrirez cette sylviculture irrégulière basée sur la gestion de la qualité, respectueuse des processus naturels des écosystèmes forestiers. Ce moment d'échanges, illustré par des exemples sur le terrain, vous permettra de comprendre cette sylviculture d'arbre permettant d'obtenir des revenus réguliers tout en ayant des forêts multifonctionnelles, continues et stables.

**Pour une bonne organisation, vous trouverez ci-joint, un seul bulletin-réponse à renvoyer au Syndicat des Forestiers Privés d'Alsace.**

*Le Conseil d'Administration*

**Informations pour l'assemblée générale de Forestiers d'Alsace :**

- Tout membre peut consulter au siège de l'association, pendant les horaires d'ouverture, les documents comptables de l'exercice 2018.
- Article 18 des statuts : ... Chaque membre présent ne peut disposer de plus de deux mandats, les procurations sans indication de bénéficiaire étant présumées émettre un vote favorable à toutes les résolutions soumises à l'assemblée générale.